

Entrepreneur 360°

Lancement d'une offre innovante pour vos clients professionnels.

Après le succès du lancement de la nouvelle offre pour les particuliers, Vie Privée 360°, en novembre 2020 et l'adaptation du produit pour les ACP ainsi que la création du produit pour les représentants bénévoles des ACP en 2021, nous voulions vous offrir en 2022 une innovation produit importante.

Nous avons renouvelé notre offre protection juridique pour le segment des entrepreneurs et avons déjà pu la présenter pour la première fois lors de notre Roadshow au début de ce mois. Nous vous remercions pour votre présence massive ! Pour nous, c'était une expérience très réussie.

Vous trouverez ci-dessous tous les détails de notre nouvelle offre. Avec cette offre, nous nous concentrons sur les indépendants, les entreprises qui travaillent sans personnel et les petites et moyennes entreprises en Belgique.

Votre client, assuré 360°



Chez Euromex, nous veillons à ce que vous puissiez, en tant que courtier, **assurer tous les besoins de vos clients professionnels**. Voilà notre approche 360°.

Via notre nouvelle offre, nous assurons ainsi (1) les besoins de mobilité de votre client, (2) tous les locaux de l'entreprise en Belgique, (3) votre client lui-même en tant que gérant, ainsi que son personnel et (4) les activités de votre client.

Vous pouvez compter sur nos produits existants **All-risk Circulation** (à un tarif avantageux) ou All-risk Auto pour une assurance très complète de ces besoins de mobilité. Découvrez [ici](#) les tarifs combinés avantageux avec la All-risk Circulation.

Pour assurer les trois autres besoins de votre client entrepreneur, nous avons développé un tout nouveau produit : "Entrepreneur".

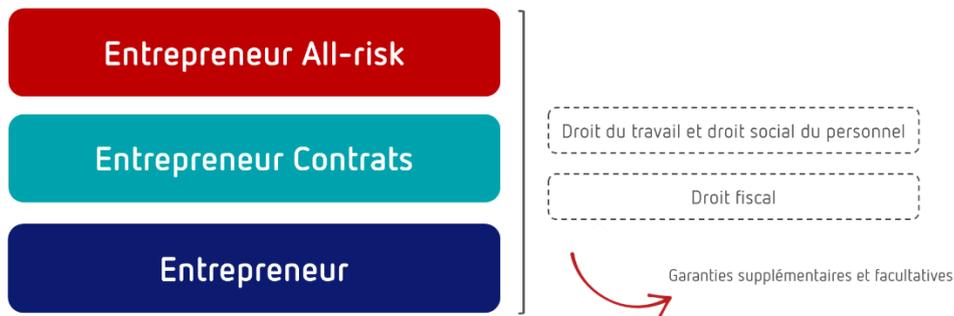
Simplicité et flexibilité

Notre nouveau produit "Entrepreneur" se décline en **3 formules : Entrepreneur, Entrepreneur Contrats et Entrepreneur All-risk**. Chaque formule s'appuie sur la précédente et l'enrichit avec des garanties supplémentaires.

Nous passons d'une formule de base solide à une formule couvrant les litiges de vos clients avec leurs fournisseurs et leurs clients, jusqu'à notre formule All-risk la plus complète.

En outre, dès la formule de base, vous pouvez également assurer votre client contre les conflits de travail individuels avec ses salariés.

Tout comme vous pouvez assurer votre client pour l'assistance en cas de contrôles fiscaux et de conflits fiscaux.



Nous mettons également à jour le contenu des formules. Tous les nouvelles formules Entrepreneur contiennent :

- La garantie "**Euromex conseil**". Grâce à cette garantie, votre client peut obtenir auprès de notre société un avis juridique écrit ou par téléphone;
- La garantie "**Frais de recouvrement factures B2B non contestées**".

Sur le plan financier, votre client ne sera jamais confronté à des surprises. La plupart des plafonds d'intervention ont été portés à **200.000 €** et **30.000 €**, les plus élevés du marché !

Découvrez ici :

- [Les conditions particulières Entrepreneur](#)
- [Les conditions particulières Entrepreneur Contrats](#)
- [Les conditions particulières Entrepreneur All-risk](#)
- [Le tableau des garanties avec des exemples concrets](#)
- [La nouvelle carte tarifaire](#)
- [La Brochure clients Entrepreneur](#)
- [La Brochure clients Entrepreneur Contrats](#)
- [La Brochure clients Entrepreneur All-risk](#)
- [La brochure « Euromex conseil »](#)
- [La brochure « Le Recouvrement de Créances Incontestées \(RCI\) »](#)

Eureka !

A partir d'aujourd'hui, il sera également possible d'établir des offres et des polices Entrepreneur (360°) via **Eureka**, notre plateforme pour les courtiers que nous avons lancée au début de cette année. L'établissement d'une offre ou d'une police Entrepreneur ne vous prendra qu'**une minute**!

Rendez-vous sur Eureka (via le **login** ou votre logiciel de gestion) et découvrez vous-même les différentes possibilités sous l'onglet "Entrepreneur", ainsi que les possibilités de combinaison en utilisant les différents onglets disponibles.

Nous avons prévu un lien entre Eureka et la Banque-Carrefour des Entreprises afin que vous puissiez immédiatement voir toutes les activités qui sont officiellement liées à votre client en indiquant le numéro d'entreprise de ce dernier dans Eureka.

Vous choisissez ensuite dans Eureka les activités pour lesquelles vous souhaitez assurer votre client. Très simple et efficace.

Vous souhaitez faire une offre pour une entreprise de plus de 20 personnes ? Vous pouvez alors contacter directement notre Service Production via Eureka. Si, en raison des activités de votre client, il ne vous est pas possible souscrire une formule Entrepreneur Contrats ou Entrepreneur All-risk, vous pouvez également contacter notre Service Production via Eureka pour poser vos questions à ce sujet.

Une offre ou police personnalisée pour votre client

Avec Eureka, il est également possible de **personnaliser** les offres et les polices pour vos clients entrepreneurs en utilisant des « **labels professionnels** » prédéfinis. Sur l'offre et la feuille de police de votre client apparaîtra alors, par exemple, « Entrepreneur All-Risk Boulanger », « Entrepreneur Contrats Magasin de vêtements »... en fonction des activités sélectionnées. De cette façon, vous donnez à l'offre ou à la police de votre client une touche personnelle.

Last but not least

Sur toutes les polices Entrepreneur et tous les combinaisons avec ces produits, vous recevez **25% de commission**. Si vous créez la nouvelle affaire avec Eureka, vous recevez une indemnité d'établissement complémentaire !

Qu'en est-il avec le portefeuille existant ?

Nous vous enverrons une nouvelle communication contenant plus d'informations sur la conversion de votre portefeuille existant Entrepreneur (sur mesure).

WEBINAIRE

Ne ratez pas notre webinaire Entrepreneur 360°. Les places sont limitées ! **Inscrivez-vous pour le webinaire**, où le produit, le tarif et la gestion Eureka seront expliqués.

Avez-vous d'autres questions ? Dans ce cas, n'hésitez pas à contacter l'account manager de votre région. Il vous aidera en vous fournissant du matériel, des conseils et une assistance.

Bien à vous,

Pieter Vandebussche
Administrateur Délégué



rechtsbijstand | protection juridique

Des juristes qui **écoutent**. Et **agissent**.

Generaal Lemanstraat 82-92 | B-2600 Berchem | T +32 3 451 44 00
Rue E. Francqui 1 | B-1435 Mont-Saint-Guibert | T +32 10 80 01 60